

16/03/2010

Rappel des faits : négociation entre deux tours listes JYLD – Europe Écologie Bretagne

De façon générale, au 1^{er} tour de l'élection, les électeurs choisissent et, au second tour, l'union se concrétise sur la base du résultat des listes amenées à fusionner.

Au 1^{er} tour, la liste JYLD a obtenu 37,2%, la liste Europe Écologie Bretagne 12,2%. Soit un rapport 1/4 pour Europe Écologie Bretagne et 3/4 pour la liste JYLD. C'est dans cette proportion que nous demandons l'application de la règle proportionnelle d'Hondt utilisée au niveau national dans toutes les autres régions.

La projection au 2^{ème} tour des voix en postes éligibles donnait donc pour la liste fusionnée au moins 60 postes, soit 46 postes pour la composante JYLD et 14 pour la composante Europe Écologie Bretagne.

A noter que 46 postes pour la liste JYLD c'est une majorité absolue au conseil régional.

Europe Écologie Bretagne ne demande que l'application stricte de la proportionnelle, règle appliquée partout en France

En 2004, cette règle avait d'ailleurs été acceptée et appliquée par JYLD.

La proposition de la liste JYLD (qui n'a pas varié au cours de la journée du lundi) : 10 éligibles.

Cette proposition n'a pas été acceptée par Europe Écologie Bretagne en l'état parce que non conforme à la règle et incompréhensible.

<i>Rappel du déroulé de la journée du lundi 15 mars 2010.</i>

Europe Écologie propose de discuter avec la liste de JYLD avec méthode. L'objectif est de se mettre d'accord sur la méthode de fusion des listes, dite règle d'Hondt, (appliquée, au niveau national, pour toutes les négociations entre deux tours), utilisée en 2004 en Bretagne et dans toutes les régions françaises. Si accord sur ce point, les points programmatiques importants à prendre en compte dans le cadre d'une fusion pourront être abordés.

10h - 11h : premier contact avec des représentants de la liste de JYLD et JYLD lui-même : JYLD reproche à EEBzh d'être allés de façon autonome au premier tour.

Il annonce être disposé à faire l'union au second tour et seulement à partir du moment où Europe Écologie Bretagne reconnaît le programme de sa liste. Il nous propose 10 places éligibles sur sa liste.

Les représentants d'Europe Écologie Bretagne ouvrent le débat sur les aspects programmatiques jugés importants (Plan Énergie Climat, agriculture durable, transports, réunification et politique linguistique) et annoncent que l'union ne peut se faire que sur le respect des règles proportionnelles (comme cela s'est fait en 2004).

Il est convenu de se revoir à 14h...

Après discussions au sein d'Europe Écologie Bretagne, nous confirmons la position unanime : oui à l'union pour garder la Bretagne à gauche et engager un changement profondeur.

A 14h : deux représentants d'Europe Écologie Bretagne se rendent au siège de la liste de JYLD pour réaffirmer notre volonté d'union sur des bases claires.

L'échange dure environ 30 minutes et les représentants de JYLD confirment leurs propositions : « 10 places éligibles pour Europe Écologie Bretagne + 4 à Bretagne Écologie, soit les 14 demandées par Europe Écologie Bretagne ». Donc la validation de notre demande de 14 postes, mais en intégrant dans ces 14 postes des candidats Bretagne Écologie issus de la liste de Jean-Yves Le Drian.

A 15h 23, Jean-Yves Le Drian réitère par mail sa proposition initiale de 10 postes.

A 16h15, Europe Écologie Bretagne réaffirme ses positions sur le respect du suffrage universel, les points programmatiques et réaffirme sa volonté d'arriver à un accord.

Chacun campe sur ses positions et il est convenu de réfléchir jusqu'à **17h30**.

Durant deux heures, de nombreux échanges, tant au niveau régional que national, ont lieu afin de réaliser l'union sur des bases acceptables.

A 18h41, nous envoyons par mail une proposition de fusion des deux listes incluant l'application de la règle en vigueur (règle d'Hondt) et nommant nos candidats.

Europe Écologie Bretagne propose un candidat sur 4 prenant en compte les 3 composantes (Les Verts, UDB, composante associative et syndicaliste).

A 19h30, nous apprenons par l'imprimeur que JYLD a lancé l'impression de ces professions de foi et bulletins pour le second tour, sans nous rendre réponse. Parallèlement, le national est toujours en discussion pour faire aboutir un accord.

A 19h45, nous recevons un mail de JYLD nous apprenant qu'il refuse la fusion

A 20h, nous apprenons, par la presse télévisée, que la Bretagne sera la seule région à avoir deux listes face à la droite.

A 20h30, nous organisons une conférence de presse, à l'issue des journaux télévisés du soir, (pour éviter que le cas breton ne perturbe les annonces des accords dans les autres régions) pour dire notre incompréhension.